



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3168

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône pour son programme d'actions 2018

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyard, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018**Délibération n° 2018-3168**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône pour son programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'ADES du Rhône a pour mission de rassembler, coordonner et conduire des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé principalement au bénéfice et au plus près de la population du département du Rhône.

Depuis plusieurs années, cette association conduit des interventions en matière d'éducation à la santé en partenariat avec la Métropole de Lyon dans le champ de ses compétences et particulièrement auprès des professionnels médico-sociaux.

Le projet associatif de l'association s'articule autour de plusieurs objectifs :

- participer à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé,
- être un partenaire ressource en matière d'éducation et de promotion de la santé,
- développer une démarche participative pour améliorer la santé des populations,
- contribuer au développement de la promotion de la santé.

Elle assure un rôle de pôle ressource pour les professionnels en matière d'éducation à la santé et met en œuvre des programmes de prévention auprès des publics sur les thématiques suivantes : précarité et enjeux de santé, santé environnementale, rythmes de vie, santé nutritionnelle, promotion de l'activité physique, etc.

L'ADES est par ailleurs membre du pôle régional de compétence en promotion de la santé et de la plateforme Rhône-Alpes d'éducation à la sexualité.

Pour mettre en œuvre ces projets, l'ADES du Rhône dispose d'une équipe pluridisciplinaire (personnel administratif et chargés de projets).

Par délibération du Conseil n° 2018-2668 du 16 mars 2018, la Métropole a attribué à l'ADES un financement de 22 470 € au titre des actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'éducation au développement durable (PEDD).

Pour l'année 2017, le financement attribué par la Métropole à l'ADES du Rhône s'était élevé à 22 620 € au titre du PEDD et 25 380 € dans le cadre de la subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2017.

I - Bilan des actions 2017

Dans le cadre de son pôle ressources, l'ADES du Rhône a informé, accompagné et formé plus de 1 300 professionnels. Elle dispose de près de 800 outils pédagogiques et de plus de 600 ouvrages à la disposition des professionnels. Elle a assuré la diffusion de plus de 46 000 documents d'éducation à la santé. Elle diffuse par ailleurs régulièrement 3 lettres électroniques, et son site internet a reçu plus de 26 300 visites.

Au titre du programme "promotion de la santé avec les personnes vulnérables", l'ADES a organisé plusieurs actions de formation et de diffusion d'outils méthodologiques à l'intention des professionnels de terrain.

Des ateliers santé au bénéfice de 460 personnes particulièrement démunies ont été mis en place dans les quartiers en politique de la ville, au sein de formations d'insertion professionnelle ou auprès de personnes sans domicile en lien avec l'ensemble des partenaires. Près de 2 000 habitants ont été accompagnés dans le cadre de la médiation santé pour leurs démarches d'accès aux droits et aux soins.

Les 62 actions menées dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale ont permis de toucher un large public

En matière de santé et petite enfance, l'ADES a développé des actions sur la santé, le bien-être et le rythme de vie des jeunes enfants, en particulier dans les quartiers en politique de la ville. L'ADES agit également pour la prévention du surpoids et de l'obésité auprès des enfants de 3 à 6 ans ainsi que leurs parents.

L'ADES a poursuivi en 2017 des actions sur la santé des personnes âgées, tant à domicile qu'au sein des établissements, sur la prévention de la dénutrition et la promotion de l'activité physique.

II - Programme d'actions 2018

L'action du pôle ressource sera renforcée pour améliorer la diffusion de la prévention et la promotion de la santé aux acteurs porteurs de projets sur le territoire de la Métropole. Il constituera également un relais des actions contenues dans le nouveau programme régional de santé.

Le programme "exclusion sociale et enjeux de santé" sera poursuivi avec un renforcement des actions en direction des publics relevant de l'urgence sociale, notamment dans le domaine de la parentalité.

Les actions menées au titre de la santé et de la petite enfance seront approfondies, en lien avec les partenaires, particulièrement les structures d'accueil du jeune enfant.

Des actions de formation pour les professionnels de l'aide à domicile auprès des personnes âgées seront menées, ainsi que la diffusion d'un outil de prévention de la dénutrition.

Il est donc proposé d'attribuer à l'ADES du Rhône une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 € au titre des actions de prévention santé qui seront mises en œuvre en 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 € au profit de l'ADES du Rhône au titre de l'année 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'ADES du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 25 380 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P32O3581A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.